

Ces informations ne sont pas destinées et ne doivent pas être accessibles, publiées, distribuées ou diffusées aux personnes résidant ou situées aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie, et ne constituent pas une offre de souscription ou de vente, ni une sollicitation à souscrire ou acquérir des titres Advicenne aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie. Toute personne souhaitant accéder aux informations et documents contenus sur le site Internet d'Advicenne doit d'abord s'assurer qu'elle n'est pas soumise à des lois ou réglementations locales interdisant ou limitant ce droit d'accès ou exigeant l'enregistrement ou l'approbation des titres pour les acquérir. Advicenne ne saurait être tenue pour responsable en cas de violation par toute personne des lois ou réglementations applicables.

Advicenne lève environ 9,4 millions d'euros dans le cadre d'un placement réservé à une catégorie de personnes

PARIS, France, le 23 juin 2021 à 8h30 (CEST) – Advicenne (FR0013296746 - ADVIC) (la « Société »), société pharmaceutique spécialisée dans le développement et la commercialisation de traitements innovants pour les personnes souffrant de maladies rénales rares, annonce aujourd'hui le succès de son augmentation de capital d'environ 9,4 millions d'euros par voie d'émission de 1.319.507 actions ordinaires nouvelles (les « **Actions Nouvelles** »), réservée à la catégorie d'investisseurs décrite ci-dessous (l'« **Offre** »).

Didier Laurens, Directeur général d'Advicenne, a déclaré : « *Nous sommes fiers d'avoir conclu avec succès cette opération. Nous sommes désormais sereins pour mener à bien notre stratégie ambitieuse autour des prochaines étapes cliniques de SibnayaTM (ADV7103), à savoir la reprise de la phase III dans l'acidose tubulaire rénale distale (dRTA) aux États-Unis, puis le démarrage de la phase III dans notre seconde indication - la cystinurie - en Amérique du Nord et en Europe. Ces étapes représentent, avec la signature potentielle d'un partenariat commercial en Europe, autant de catalyseurs très excitants pour l'entreprise et l'ensemble de ses actionnaires* ».

Allocation du produit de l'Offre

La Société entend utiliser le produit net de l'Offre pour financer la reprise du développement clinique de SibnayaTM (ADV7103) en phase III dans l'acidose tubulaire rénale distale (dRTA) aux États-Unis. Les fonds serviront également à financer la phase III de SibnayaTM (ADV7103) dans la cystinurie en Amérique du Nord et en Europe, qui pourrait nécessiter des fonds supplémentaires pour l'obtention de son autorisation de mise sur le marché dans ces deux territoires. Enfin, une part des fonds levés sera utilisée pour les besoins généraux de la Société.

A la suite de l'émission des Actions Nouvelles et du paiement de leur prix de souscription, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élèveront à environ 18 millions d'euros. Au regard de cette situation de trésorerie, la Société a procédé à une analyse spécifique de son risque de liquidité et estime qu'elle sera en mesure de financer ses activités pendant au moins les 12 prochains mois.

Caractéristiques de l'Offre

Les Actions Nouvelles ont été émises sans droit préférentiel de souscription des actionnaires conformément à une décision du directeur général de la Société de ce jour, en vertu de la délégation lui ayant été consentie par le conseil d'administration de la Société réuni le 22 juin 2021, agissant lui-même en vertu de la délégation lui ayant été consentie par l'assemblée générale à caractère mixte des actionnaires de la Société du 14 juin 2021 aux termes de sa 26^{ème} résolution et conformément à l'article L. 225-138 du code de commerce. L'Offre est ainsi réservée à la catégorie suivante de bénéficiaires : toutes personnes physiques ou morales (en ce compris toutes sociétés), trusts et fonds d'investissement, ou autres véhicules de placement, quelle que soit leur forme (en ce compris, sans limitation, tout fonds d'investissement ou sociétés de capital-risque, notamment tout FPCI, FCPI ou FIP), de droit français ou étranger, actionnaires ou non de la Société, investissant à titre habituel, ou ayant investi au moins un million d'euros au cours des 36 derniers mois, dans le secteur de la santé ou des biotechnologies.

NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DANS OU VERS LES ETATS-UNIS, LE CANADA, L'AUSTRALIE OU LE JAPON

Le prix d'émission des Actions Nouvelles est de 7,14 euros par action (prime d'émission comprise), correspondant à une décote de 15% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours des 3 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, soit 8,40 euros, conformément aux termes de la 26^{ème} résolution de l'assemblée générale à caractère mixte des actionnaires de la Société du 14 juin 2021.

Répartition du capital à la suite de l'Offre

En l'absence d'une défaillance de l'un des investisseurs et après l'émission des Actions Nouvelles, le capital social de la Société s'élèvera à 1.977.030,20 euros et sera composé de 9.885.151 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,20 euro, représentant 115,40% du capital social actuel de la Société.

À titre d'illustration, un actionnaire détenant 1 % du capital social de la Société (sur une base non diluée) avant l'Offre et n'ayant pas participé à l'Offre détiendra 0,87% des actions de la Société après celle-ci.

A la suite de l'Offre et sur la base des informations dont dispose la Société, son capital social et ses droits de vote seront les suivants :

Actionnaires	Avant l'Offre			Après l'Offre		
	Nombre d'actions	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote	Nombre d'actions	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Management	101.778	1,2%	1,0%	101.778	1,0%	0,9%
Employees	81.140	0,9%	1,2%	81.140	0,8%	1,1%
Bpifrance ⁽¹⁾	2.249.568	26,3%	27,8%	2.249.568	22,8%	25,3%
Cemag Invest	748.064	8,7%	11,1%	748.064	7,6%	10,1%
Irdi Soridec Gestion ⁽²⁾	435.511	5,1%	5,9%	435.511	4,4%	5,4%
IXO Private Equity ⁽²⁾	1.068.382	12,5%	15,0%	1.068.382	10,8%	13,7%
Mme. Humblet	582.994	6,8%	8,6%	582.994	5,9%	7,9%
M. Lefoulon	362.332	4,2%	5,3%	362.332	3,7%	4,8%
Flottant	2.912.368	34%	24,0%	4.231.875	42,8%	28,2%
Contrat de liquidité	23.507	0,3%	0%	23.507	0,2%	0%
Total	8.565.644	100,0%	100,0%	9.885.151	100,0%	100,0%

⁽¹⁾ par le biais de CDC Croissance et Bpifrance Investissement, elle-même société de gestion du fonds Innobio

⁽²⁾ par le biais de fonds dont elle est la société de gestion

A la suite de l'Offre et sur la base des informations dont dispose la Société, son capital social et ses droits de vote pleinement dilués seront les suivants :

Actionnaires	Avant l'Offre		Après l'Offre	
	Nombre d'actions	Pourcentage du capital	Nombre d'actions	Pourcentage du capital
Management	266.278	2,9%	266.278	2,5%
Employees	271.890	3,0%	271.890	2,6%
Bpifrance ⁽¹⁾	2.249.568	24,5%	2.249.568	21,4%
Cemag Invest	748.064	8,2%	748.064	7,1%
Irdi Soridec Gestion ⁽²⁾	435.511	4,7%	435.511	4,1%
IXO Private Equity ⁽²⁾	1.068.382	11,6%	1.068.382	10,2%
Mme. Humblet	582.994	6,4%	582.994	5,6%
M. Lefoulon	362.332	3,9%	362.332	3,5%
Flottant	3.169.868	34,5%	4.489.375	42,8%
Contrat de liquidité	23.507	0,3%	23.507	0,2%
Total	9.178.394	100,0%	10.497.901	100,0%

(1) par le biais de CDC Croissance et Bpifrance Investissement, elle-même société de gestion du fonds Innobio

(2) par le biais de fonds dont elle est la société de gestion

Livraison et cotation des Actions Nouvelles

Les Actions Nouvelles seront admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris dès leur règlement-livraison, qui devrait intervenir aux alentours du 25 juin 2021. Elles seront cotées sur la même ligne de cotation que les actions ordinaires existantes de la Société (ISIN : FR0013296746), porteront jouissance au 1^{er} janvier 2021 et seront immédiatement assimilées à tous égards aux actions existantes de la Société.

Aucun prospectus n'a été ou ne sera approuvé par l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») dans le cadre de l'Offre.

Gilbert Dupont agit en tant que Coordinateur Global et seul Teneur de Livre dans le cadre de l'Offre.

L'Offre ne fait l'objet d'aucune garantie. Toutefois, l'Offre fait l'objet d'une convention conclue entre la Société et le Coordinateur Global et unique Teneur de Livre.

Dispositions relatives au lock-up

Dans le cadre de l'Offre, la Société a pris un engagement d'abstention, qui restreint l'émission d'actions ordinaires supplémentaires jusqu'à 90 jours après le règlement-livraison des Actions Nouvelles, sous réserve des exceptions usuelles ainsi que de la possibilité de demander une dérogation au Coordinateur Global et seul Teneur de Livre. Les principaux actionnaires et administrateurs de la Société se sont engagés à ne pas céder d'actions de la Société pendant 90 jours suivant le règlement-livraison des Actions Nouvelles, sous réserve des exceptions usuelles et de la possibilité de demander une dérogation au Coordinateur Global et seul Teneur de Livre.

Facteurs de Risques

La Société attire l'attention du public sur les facteurs de risques liés à la Société et à ses activités présentées au chapitre 3 du document d'enregistrement universel de la Société déposé auprès de l'AMF le 23 décembre 2020 sous le numéro D.20-1017, tels que mis à jour, le cas échéant, dans son rapport financier annuel 2020 publié le 3 mai 2021 et ses communiqués de presse, dont des copies sont disponibles gratuitement sur le site internet de la Société (www.advicenne.com).

En outre, les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques suivants : (i) le prix des actions de la Société peut fluctuer et baisser en dessous du prix de souscription des actions émises dans le cadre de l'Offre, (ii) la volatilité et la liquidité des actions de la Société peuvent connaître des fluctuations significatives, (iii) les actions de la Société peuvent faire l'objet de cessions sur le marché, susceptibles d'avoir un impact négatif sur le prix des actions, et (iv) les actionnaires de la Société peuvent subir une dilution potentiellement importante résultant de toute augmentation de capital future qui serait nécessaire au financement de la Société.

A PROPOS D'ADVICENNE

Advicenne (Euronext : ADVIC) est une entreprise pharmaceutique créée en 2007, spécialisée dans le développement de traitements innovants en Néphrologie. Son candidat médicament principal, Sibnaya™ (ADV7103) est actuellement en fin de développement clinique dans deux maladies rénales : l'acidose tubulaire rénale et la cystinurie. Sibnaya™ a récemment reçu l'autorisation de mise sur le marché Européenne pour le traitement de l'ATRd.

Basée à Paris, Advicenne est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris depuis 2017 et sur Euronext Bruxelles depuis 2019 en cotation croisée.

Pour plus d'informations : <https://advicenne.com/>

CONTACTS

Advicenne

David Solomon, Chairman

Didier Laurens, CEO

+33 (0)4 66 05 54 20

Email: investors@advicenne.com

Consilium Strategic Communications

Mary-Jane Elliott, Ashley Tapp, Davide Salvi

+44 (0)20 3709 5700

Email: advicenne@consilium-comms.com

NewCap

Financial communications

Dusan Oresansky, Emmanuel Huynh

+33 (0)1 44 71 94 94

Email: advicenne@newcap.eu

Ulysse Communication

Media relations

Bruno Arabian

+33 (0)6 87 88 47 26

Email: advicenne@ulyse-communication.com

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat d'actions ordinaires de la Société, et ne constitue pas une offre, une sollicitation ou une vente dans une juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'inscription ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cette juridiction.

Cette annonce est une publicité et non un prospectus au sens du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié (le « **Règlement Prospectus** »).

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen (y compris la France), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus, ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la Société d'un prospectus au titre de l'article 3 du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient s'adressent et sont destinés uniquement aux personnes situées (x) en dehors du Royaume-Uni ou (y) au Royaume-Uni et (i) qui sont des professionnels en matière d'investissements (« *investment professionals* ») au sens de l'article 19(5) du *Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005*, tel que modifié (le « *Financial Promotion Order* ») ou (ii) qui sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) du *Financial Promotion Order* (« *high net worth companies, unincorporated associations etc.* ») ou (iii) sont des personnes auxquelles une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du *Financial Services and Markets Act 2000*) peut être légalement communiquée ou transmise (les personnes mentionnées aux paragraphes (y)(i), (y)(ii) et (y)(iii) étant ensemble dénommées, les « **Personnes Habilitées** »). Toute invitation, offre ou accord en vue de la souscription ou l'achat de titres financiers objet du présent communiqué est uniquement accessible aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé(e) que par les Personnes Habilitées. Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par toute personne autre qu'une Personne Habilitée.

Ce communiqué de presse ne peut être distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, et ne constitueront pas, une offre de vendre des titres, ni la sollicitation d'un ordre d'achat, des titres aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du *U.S. Securities Act de 1933*, tel que modifié (le « **Securities Act** »). Les actions de la Société n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du Securities Act et la Société n'a pas l'intention de procéder à une offre au public des actions de la Société aux Etats-Unis d'Amérique.

La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Toute décision de souscrire ou d'acheter des actions de la Société doit être effectuée uniquement sur la base des informations publiques disponibles concernant la Société. Ces informations ne relèvent pas de la responsabilité de Gilbert Dupont et n'ont pas été vérifiées indépendamment par Gilbert Dupont.

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives de la Société relatives à ses objectifs. Ces déclarations prospectives reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants de la Société et sont soumises à des facteurs de risques et incertitudes tels que la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie, le rythme de développement du marché concerné, l'évolution technologique et de l'environnement concurrentiel, l'évolution de la réglementation, les risques industriels et tous les risques liés à la gestion de la

NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DANS OU VERS LES ETATS-UNIS, LE CANADA, L'AUSTRALIE OU LE JAPON



croissance de la Société. Les objectifs de la Société mentionnés dans le présent communiqué pourraient ne pas être atteints en raison de ces éléments ou d'autres facteurs de risques et d'incertitude. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits au chapitre 3 du document d'enregistrement universel de la Société déposé auprès de l'AMF le 23 décembre 2020 sous le numéro D.20-1017, tels que mis à jour, le cas échéant, dans son rapport financier annuel 2020 publié le 3 mai 2021.